



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Mission Santé & Sécurité au travail  
Rectorat de Caen  
conseiller-prevention@ac-caen.fr

02 31 30 16 11

# APPLICATION

## DOCUMENT UNIQUE

### D'EVALUATION DES RISQUES

#### **PREMIER DEGRE**

#### ***Ecoles***

**- Prise en main -**

## 1- SE CONNECTER A L'APPLICATION

### Pour les IEN 1<sup>er</sup> degré :

- Aller, dans un navigateur Web, à l'adresse suivante : <https://intranet.in.ac-caen.fr/arena/>

### Pour les assistants de prévention de circonscription et les directeurs d'école :

- Aller, dans un navigateur Web, à l'adresse suivante : <https://extranet.ac-caen.fr/arena/>

### Puis :

- Saisir ses coordonnées de messagerie académique (identifiant et mot de passe)

- Cliquer sur le bouton « Valider »

**Remarque :** Les directeurs d'école pourront se connecter avec ou sans l'aide de leur clé OTP

- Aller dans le menu « **Intranet, Référentiels et Outils** » => **Autres outils**

- Cliquer sur l'application « **Document unique d'évaluation des risques (DUER)** »

Personnel concerné	Actions possibles
IEN 1 <sup>er</sup> degré	A des droits sur l'ensemble des menus et l'ensemble des actions sur le périmètre de responsabilité de l'acteur
Assistant de prévention de circonscription	
Directeur d'école	A des droits sur les menus « Accueil », « Tableau de bord », « Unité de travail » restreint, « Facteur de risque » restreint, « Documents DUER » restreint

↑ Les différents rôles de l'application et leurs actions possibles

## **2- MENU « DEFINIR STRUCTURE »**

Permet d'initialiser et de paramétrer l'application.

Seul le pavé « Responsable circonscription » est obligatoire pour pouvoir valider l'écran. Ce pavé a déjà été renseigné par les services informatiques.

Procédure à réaliser par **l'assistant de prévention /IEN pour compléter les informations sur la structure :**

- Cliquer sur le menu « Définir Structure » puis dans « Validation des paramètres » pour compléter les informations
- Cliquer sur le bouton « Enregistrer »

## **3- MENU « UNITE DE TRAVAIL »**

(4<sup>ème</sup> onglet du tableau de bord de l'application)

### **Création et définition d'une unité de travail :**

La création et la définition des unités de travail sont réalisées en amont par l'IEN et/ou l'assistant de prévention de circonscription.

Procédure à réaliser par **l'assistant de prévention /IEN pour créer l'unité de travail :**

- Cliquer sur le menu « Unité de travail » puis dans « Création et définition »
- Sélectionner la première école du menu déroulant
- Cliquer sur le bouton « Enregistrer »

=> L'unité de travail créée s'affiche alors sur la partie gauche du Tableau de bord

Procédure à réaliser par **le directeur d'école pour compléter les informations de l'unité de travail :**

- Cliquer sur le menu « Unité de travail » puis dans « Mise à jour des paramètres »
- Saisir les informations manquantes
- Cliquer sur le bouton « Enregistrer »

### **Suppression d'une unité de travail :**

Accessible uniquement à l'IEN et à l'assistant de prévention de circonscription.

#### **Procédure :**

- Cocher une unité de travail dans la partie gauche du tableau de bord
- Aller dans le menu => Unité de travail => Suppression définitive
- Cliquer sur le bouton « Valider »

#### 4- MENU « FACTEUR DE RISQUE »

(5<sup>ème</sup> onglet du tableau de bord de l'application)

#### 🔗 Création d'un facteur de risque :

Procédure à réaliser par le **directeur d'école** : **Renseignement du pavé « identification des dangers » et « estimation du risque »**

- Aller dans le menu « Facteur de risque » puis « Création d'un facteur de risque »
- Sélectionner un **facteur de risque**
- Sélectionner un **danger**
- Sélectionner un **dommage**
- Saisir des **précisions** (localisation, description...) **obligatoire si école multi sites.**

⇒ Si seules ces 4 informations sont saisies, le facteur de risque passe à l'état « **REPERAGE** » dans le tableau de bord.

- Sélectionner un indice de gravité parmi les indices proposés dans le tableau ci-dessous :

Mineure	Sans conséquence pour l'opérateur	1
Significative	Risque encouru par l'opérateur pouvant conduire à un incident inscrit dans le registre d'infirmerie ou à un accident sans A.T.	2
Grave	Perte d'efficacité au poste pouvant conduire à un A.T. avec arrêt, une M.P.	3
Critique	Risque pouvant porter atteinte durablement aux capacités physiques de l'opérateur, handicap, M.P. grave, voire la mort.	4

- Sélectionner une fréquence et un moyen de prévention dans les menus déroulants
- Saisir une mesure de prévention dans la case « Pour supprimer ou diminuer le risque nous proposons » en précisant :
  - Les mesures conservatoires éventuelles et mesures à long terme pour suppression/diminution du risque
  - La date des écrits motivant les demandes (courriers spécifiques, compte-rendu de conseil d'école....)



**Cette case « Pour supprimer ou diminuer le risque » est un espace d'information pour l'institution : elle orientera la suite donnée à la proposition de mesure. Son contenu apparaîtra sur les différents documents édités.**

- Cliquer dans « Enregistrer »

Suite à l'estimation du risque saisi (zones « Gravité », « Fréquence » et « Moyen de prévention »), un **indice de risque** est calculé automatiquement par l'application et s'affiche à l'écran.

⇒ Le facteur de risque passe à l'état **ESTIMATION** dans le tableau de bord.

Procédure à réaliser par l'**assistant de prévention /IEN : Renseignement du pavé « Le traitement implique »**

- Unité par unité de travail, cliquer sur chaque facteur de risque

- Lire la case « Pour supprimer ou diminuer le risque » et en vérifier la cohérence (est-ce que les propositions sont pertinentes au regard du risque identifié ?)

Si absence ou proposition non pertinente contacter le directeur pour l'aider sur les préconisations et démarches éventuelles

- Cliquer sur EN et /ou collectivité ou pas d'intervention risque acceptable

Si pas d'intervention : le facteur de risque passe à l'état « **VERIFICATION** » dans le tableau de bord.

Sinon, le facteur de risque passe à l'état « **EN COURS** » dans le tableau de bord.

- Suite à réception de l'information par le directeur d'école sur la réalisation d'une action de prévention, cliquer sur le facteur de risque correspondant et saisir une date de réalisation.

Le facteur de risque passe alors à l'état « **REALISATION** ».

Les différents états d'un facteur de risque	Signification de l'ETAT	Les profils utilisateurs	Les profils autorisés
<b>REPERAGE</b>	Simple identification du facteur de risque (pas d'estimation ni d'évaluation)	Directeur d'école	Directeur d'école IEN Assistant de prévention de circonscription
<b>ESTIMATION</b>	Gravité, fréquence, moyen de prévention et case « Pour supprimer ou diminuer le risque, nous proposons » remplis.	Directeur d'école	Directeur d'école IEN Assistant de prévention de circonscription
<b>EN COURS</b>	Nature de l'intervention saisie (Collectivité ou EN)	Assistant de prévention de circonscription	IEN Assistant de prévention de circonscription
<b>VERIFICATION</b>	Pas d'intervention risque acceptable saisi	Assistant de prévention de circonscription	IEN Assistant de prévention de circonscription
<b>REALISATION</b>	Dates d'intervention saisies	Assistant de prévention de circonscription	IEN Assistant de prévention de circonscription

↑ **Les différents états d'un facteur de risque et leurs significations**

**5- MENU « DOCUMENTS DUER »**  
 (5<sup>ème</sup> onglet du tableau de bord de l'application)

TYPES DE DOCUMENTS	PROFIL AUTORISE	DESCRIPTIF
STRUCTURE DU SITE	IEN Assistant de prévention de circonscription	Liste des unités de travail avec leur localisation
UNITE DE TRAVAIL	Directeur	Informations administratives sur son unité de travail et date d'évaluation des risques
	IEN Assistant de prévention de circonscription	Informations administratives sur les unités de travail de la circonscription et les dates d'évaluation des risques dans chaque unité de travail.  <i>Possibilité d'éditer sur une seule école en cochant l'unité de travail correspondante dans le tableau de bord.</i>
PROGRAMME DE PREVENTION	IEN Assistant de prévention de circonscription	Tous les facteurs de risques dans l'état « en cours » ou « réalisation » de la circonscription.  <i>Possibilité d'éditer sur une seule école en cochant l'unité de travail correspondante dans le tableau de bord.</i>
	Directeur	Tous les facteurs de risques dans l'état « en cours » ou « réalisation » de l'unité de travail.
ACTIONS DE PREVENTION	IEN Assistant de prévention de circonscription	Tous les facteurs de risques de la circonscription.  <i>Possibilité d'éditer sur une seule école en cochant l'unité de travail correspondante dans le tableau de bord.</i>
DUER	IEN Assistant de prévention de circonscription	DUER des écoles de la circonscription (objectifs, démarche, structure, date de validation et mise à jour, grille d'analyse )